



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



16041672

14 MAR 2016

Division LIEGE

Greffe



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0 466 207 338

Dénomination

(en entier) : **TRINK HALL CAFE**(en abrégé) : **THC**

Forme juridique : scrifs

Siège : Quai Saint Léonard n°6 à 4000 LIEGE, BELGIQUE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions - Elections - Conseil Administration

L'Assemblée générale, en date du 30 janvier 2016, a acté la démission de

Monsieur Luc Boulange, domicilié en France à 84190 VACQUEYRAS, La Clapiere, 86

Monsieur Claude Emonts domicilié en Belgique à 4000 LIEGE, Rue Général Bertrand, 44

et a voté à l'unanimité l'admission d'un nouvel administrateur :

Madame Carine Arthus, avenue de la Rousselière, 23A à 4020 JUPILLE.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

- 1) Madame Anne Dejace, domiciliée en France à 01630 PERON, la Vie de l'Etraz, 186
- 2) Monsieur Jean Pierre Hupkens, domicilié à 4000 LIEGE, Rue Général Bertrand, 44
- 3) Monsieur Raymond Kenler, domicilié à 4280 HANNUT, Rue de Houtain 9
- 4) Monsieur Pierre Pichault, domicilié à 4000 LIEGE, rue César Franck 70
- 5) Madame Carine Arthus, domicilié à 4020 JUPILLE, avenue de la Rousselière, 23A

Conseil d'Administration

Et à l'instant, le conseil d'administration ainsi formé, à l'unanimité, appelle aux fonctions

- de Président : Madame Carine Arthus, prénommée
- d'Administrateur-Délégué avec tous les pouvoirs de gestion journalière monsieur Raymond Kenler, prénommé
- de Chef d'entreprise avec tous les pouvoirs de gestion journalière madame Antoinette Imbergamo, prénommé

ici présents et qui acceptent et ce pour une période qui prendra fin le 20/12/2019 au plus tard.

L'Administrateur-Délégué et le chef d'entreprise sont chargés de la gestion journalière de la société et de la représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion.

Fait à Liege, ce 30 janvier 2016

Kenler R. adm. délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature